

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 29 (1957)

Heft: 5

Artikel: L'exposition Interbau, Berlin 1957

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

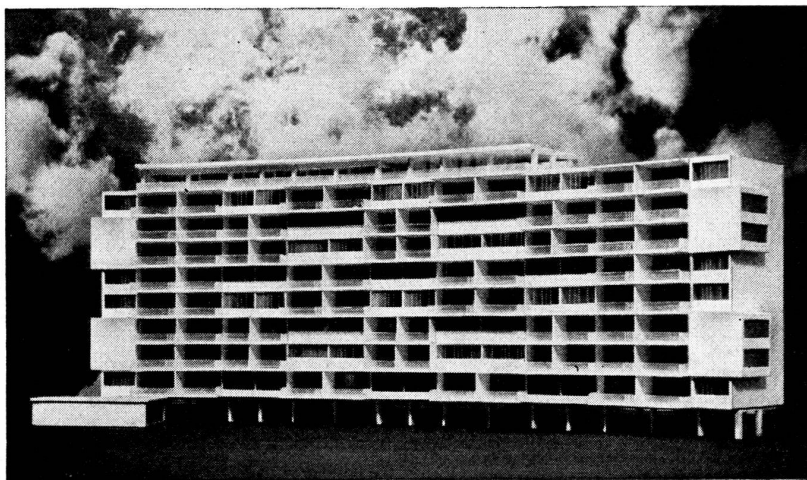
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'EXPOSITION INTERBAU, BERLIN 1957



Dans notre numéro de mars 1957, nous avons exposé les principales réalisations de cette monumentale manifestation. Voici, en complément, l'ouvrage des architectes Gropius et Ebert.

Ce bâtiment, confié au professeur Walter Gropius, collaborant avec The Architects Collaborative TAC, et au professeur Wils Ebert, et dont la construction a commencé le 1^{er} avril 1956, est d'une hauteur de 25 m., d'une profondeur de 10 m. et d'une longueur de 80 m.

Sa forme en arc de cercle est le résultat d'une étude très précise de l'ensoleillement, et ne présente, d'autre part, aucun inconvénient dans le plan même des appartements, dont le total est de soixante et un. Trois types de logements ont été étudiés : dans le type I, la cuisine et la chambre à coucher donnent sur le balcon ; dans le type II, le balcon se trouve sur toute la longueur de la pièce de séjour ; dans le type III, qui est l'appartement situé aux extrémités du bâtiment, le balcon est situé sur la façade en retour. Du fait de

cette disposition des balcons, on a obtenu, non seulement un effet de façade intéressant, mais aussi un ensoleillement beaucoup plus favorable : le type I se trouve au premier, au quatrième, au cinquième, au dernier étage ; les types II et III au deuxième, au troisième, au sixième et au septième étage. Le bâtiment n'étant pas excavé, c'est le rez-de-chaussée qui comprend tous les locaux situés habituellement au sous-sol.

Ce bâtiment obéit à une conception tout à fait récente, qui est de placer à l'extérieur de la construction les cages d'escalier : c'est en effet dans les cages d'escalier que passent toutes les conduites d'eau et de déchets ménagers, généralement bruyantes dans un bâtiment de cette importance, d'où la nécessité de les placer hors œuvre. De ce fait, comme on peut le constater sur le plan, les locataires doivent soit descendre, soit monter un demi-étage pour atteindre l'ascenseur, ainsi que le vide-déchets. En regard aux avantages de cette disposition, on peut penser que c'est un inconvénient mineur.

